

INTRODUCTION

La liberté est un thème qui a toujours été au centre des préoccupations humaines. Elle relève par ailleurs, d'une problématique éminemment philosophique qui a fait réfléchir beaucoup de penseurs. Nous allons tout au long de ce chapitre tenter d'analyser et d'interpréter les différentes définitions du concept de liberté. La liberté est-elle réellement une absence de contraintes ? Comment faire le départ entre la liberté et l'illusion de liberté ? Dans la même logique nous analyserons les formes et fonctions de l'Etat tout en essayant de mettre en exergue les rapports entre l'Etat et la liberté individuelle.

Et comment on est passé d'un Etat légiférant un territoire à une organisation politique sans frontière qui a pour soubassement la MONDIALISATION ?

I- C'est quoi être libre ?

Comme l'indique son étymologie la liberté renvoie à l'état de celui qui est ***liber*** c'est-à-dire celui qui n'est pas esclave (chez les Grecs). Dans le même sens l'opinion a tendance à appréhender la liberté par opposition à l'idée de contrainte et de servitude. Est supposé être libre l'homme qui a la possibilité de faire tout ce qu'il veut c'est-à-dire une parfaite autodétermination. Mais une telle condition peut-elle réellement se présenter à l'homme ? La liberté absolue n'est-elle pas une utopie ?

a- Libre arbitre et déterminismes

Si on définit le libre arbitre comme la capacité qu'a l'homme de par sa volonté de décider, d'agir et penser par soi même alors la liberté de l'homme rencontre des obstacles. Le déterminisme vient en premier, il représente l'ensemble des phénomènes qui adviennent par un enchaînement logique de cause à effet. Le déterminisme peut s'analyser sous plusieurs angles. Notons d'abord celui lié à la nature, **déterminisme naturel** il traduit l'ensemble des éléments liés à la nature et qui arrive nécessairement (la pluie, la succession des saisons, le vieillissement etc.)

(Par exemple l'homme ne choisit pas sa période de naissance, son lieu de naissance encore moins ses parents. Il ne peut décider de ne pas grandir ou de ne pas mourir, par ailleurs il ne peut pas désirer qu'il fasse jour en pleine nuit. Ce sont des choses qui ne dépendent pas de la volonté de l'homme il est obligé à chaque fois de se soumettre aux exigences naturelles.) Ensuite si on s'inscrit dans une posture spinoziste on fera de l'homme une marionnette qui subit un **déterminisme psychologique**. Sachant qu'il a accumulé une somme d'expériences au

cours de son développement qui influe sur sa manière d'être et de penser. L'homme n'est donc pas la propre cause de ses actions. L'homme est passif, il agit, choisit, juge en fonction de ses impulsions qui sont le fruit de son psychisme.

(Ainsi « un enfant croit librement désirer le lait, un jeune garçon irrité vouloir se venger et, s'il est couard, fuir. Un ivrogne croit dire par un libre décret ce qu'ensuite il aurait voulu taire. De même le dément, le bavard et bon nombre d'individus de cette même farine croient agir par un libre décret de l'esprit et non pas poussés par une impulsion. » Dans la même perspective Freud affirme que l'homme ne peut jamais être totalement libre car l'inconscient détermine une bonne partie de ses actes. C'est le cas des actes manqués, réflexes, et autres manifestations de l'inconscient.

Par ailleurs Emile DURKHEIM soutient l'idée de **déterminisme social**, pour lui il faut toujours partir de la société pour expliquer le comportement individuel. La conscience individuelle ne fait que refléter la conscience collective ainsi l'individu n'est pas tout à fait libre par rapport à ses actions la société le limite toujours à travers les normes établies.

On peut en outre souligner le fatalisme comme entrave à la liberté. Il est une doctrine selon laquelle tous les événements désagréables qui arrivent sont fixés à l'avance et doivent arriver inévitablement. Le fatalisme met l'homme dans une posture d'être passif, il n'a ni choix ni responsabilité il ne fait que subir sa destinée.

b- libre arbitre et responsabilité

Contrairement aux penseurs précédemment évoqués comme Spinoza, Leibniz, Freud qui rejettent l'existence du libre arbitre chez l'homme, Descartes affirme que l'homme a une volonté infinie douée de libre arbitre « elle consiste seulement en ce que nous pouvons faire une chose, ou ne pas la faire » Dans la même lancée Sartre pense que l'homme n'est pas enfermé dans des déterminismes, il est un être condamné à être libre parce qu'il a en sa possession la volonté qui lui permet de toujours faire un choix. Il est ainsi en face d'une infinité de choix désormais même le fait de ne pas choisir est un choix pour l'homme. L'homme vit ainsi une liberté totale qui fait qu'il n'est jamais prédéfini il est toujours ce qu'il décide de se faire lui-même à travers ses actes et son existence Sartre (libre dans sa manière d'être par ailleurs l'homme sous certains angles est enfermé dans la facticité les faits naissent mais même l'homme reste libre intérieurement dans sa manière d'être capacité de dépassement) le résume par sa célèbre phrase « l'existence précède l'essence ». Par ailleurs c'est parce que l'homme est libre qu'il est aussi responsable de ses actes, cette responsabilité résulte du fait qu'il agit toujours selon sa volonté et doit par la même logique toujours

assumer les conséquences de ses actes. Pour SARTRE la liberté n'est pas seulement un droit que l'on revendique mais aussi une charge de responsabilité qu'il faut endosser.

II- LES FORMES ET FONCTIONS DE L'ETAT

D'une façon générale, on peut définir l'Etat comme un pouvoir politique institué pour organiser la vie d'une société sur un territoire donné.

L'organisation d'une coexistence harmonieuse entre les hommes n'est pas une cause acquise d'avance. Ainsi l'Etat en tant que l'ensemble des institutions politiques et juridiques se charge d'organiser la société en incarnant la souveraineté.

a- LES FORMES DE L'ETAT

Il existe plusieurs formes d'Etat communément appelés régimes politiques. Parmi ces derniers il existe une grande différence notamment dans le fonctionnement mais surtout au niveau des rapports existants entre gouvernants et gouvernés. Notons l'exemple de ***l'oligarchie***. C'est un régime politique dans lequel le pouvoir est entre les mains d'un petit nombre de personnes généralement issues de familles riches. Nous avons aussi la ***monarchie***. C'est une organisation politique dans laquelle tous les pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) sont concentrés entre les mains d'une seule personne qui est le roi ou l'empereur héréditaire (le Maroc, Royaume-Uni). La ***théocratie*** est aussi un type de l'Etat dans lequel il n'y a pas de séparation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Dans la théocratie le gouvernement est fondé sur la religion et exercé par un individu considéré comme le représentant de Dieu sur terre le clergé (le Vatican). Par ailleurs on peut aussi noter un régime politique actuellement le plus répandu supposé être un régime d'excellence parce qu'assurant plus de souveraineté au peuple : la ***démocratie***. Elle est un régime politique dans lequel le peuple seul assume la souveraineté, il choisit librement ses dirigeants et de fonder ses lois.

b- LES FONCTIONS DE L'ETAT

L'Etat peut exercer une fonction religieuse comme ce fut le cas au Moyen-âge. Dans ce cas de figure le roi est considéré comme un pontife, l'Etat comme une communauté religieuse et la loi comme un texte sacré que chacun est tenu de respecter. Pour certains penseurs théologiens comme Saint Augustin et Saint Thomas d'Aquin il est utile voire nécessaire que l'Etat gère les affaires religieuses de la cité. Saint Thomas d'Aquin affirme dans son ouvrage *Du royaume* que « la vie vertueuse est la fin du rassemblement des hommes en société. » Les citoyens ont ainsi l'obligation de se soumettre inconditionnellement au souverain, qui en plus d'être leur d'Etat est le garant de leur salut. Soulignons que cette conception de l'Etat sera abandonnée au profit de la *laïcisation* c'est-à-dire la *sécularisation* que représente la séparation entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel « Rendez à César ce qui appartient à César et Dieu ce qui appartient à Dieu ».

Par ailleurs, la fonction de l'Etat dans les temps modernes se résume généralement par le pouvoir de contraindre, c'est-à-dire l'exercice de la violence légitime. L'Etat se charge ainsi d'assurer la sécurité et l'intégrité des citoyens et entre ses mains on remet tout pouvoir. Mais qui peut remédier au risque que l'institution étatique abuse du pouvoir qui lui est conféré ? MONTESQUIEU propose une solution consistant en une possibilité que le pouvoir puisse arrêter le pouvoir en cas d'abus. Il distingue ainsi trois formes de pouvoirs. Le pouvoir **législatif** chargé de mettre en place les lois de l'Etat, le pouvoir **exécutif** incarné par le gouvernement et qui se charge de faire exécuter les lois et enfin le pouvoir **judiciaire** qui détient le monopole de la violence légitime. Dans la même lancée l'Etat dispose de deux sortes d'instances lui permettant de se structurer et de se maintenir à savoir **l'appareil répressif de l'Etat** constitué des forces de l'ordre police, gendarmerie etc. il ya aussi **l'appareil idéologique de l'Etat** constitué par les écoles, la presse etc.

Au delà de l'exercice de la violence légitime, l'Etat peut agir comme administration assurant la bonne marche de la cité, il peut aussi se faire protecteur et tutelle des citoyens en leur assurant éducation et besoins de base. De ce point de vue l'Etat peut jouer le rôle d'assistance publique, de sécurité sociale entre autres fonctions.

c- ETAT ET LIBERTE

Rousseau un Etat est légitime si et seulement si le peuple qui y réside est souverain et quand les lois résultent de la volonté générale du peuple. Les citoyens doivent de ce point de vue être coauteurs des lois prescrites c'est à cette seule condition qu'ils peuvent être libres tout en obéissant aux lois Du contrat social pose ainsi la souveraineté du peuple comme fondement de l'Etat légitime. Chacun est à la fois citoyen et législateur c'est l'acquisition de la liberté conventionnelle. ROUSSEAU affirme « l'impulsion au seul désir est esclavage ; l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. » ROUSSEAU

L'Etat exprime la volonté générale, ainsi obéir à l'Etat c'est obéir à soi-même. Soulignons par ailleurs que cet avis ne fait pas l'unanimité. Les penseurs anarchistes proposent l'élimination de l'Etat. Selon eux l'Etat comme Dieu et toute autre forme d'autorité constitue une entrave à la liberté.

Un penseur comme Nietzsche est plus radical pour lui en effet l'Etat est une organisation à éliminer, il est « le plus froid des monstres ». L'Etat est perçu comme un mal radical, une oppression absolue que subissent les individus qui sacrifient leur liberté au profit d'une communauté d'hommes libres qui n'obéissent qu'à leur seule volonté. Marx quant à lui définit l'Etat comme l'expression de la domination d'une classe sur une autre. L'Etat capitaliste par exemple exprime la domination des bourgeois sur les prolétaires, l'Etat socialiste inversement la domination des prolétaires sur les bourgeois. Mais Marx dans sa logique ne préconise pas la suppression immédiate et radicale de l'Etat. Il propose plutôt sa réforme impérative à travers

le système communiste. Dans ce dernier toutes les classes seront mises au même pied d'égalité avec notamment l'élimination de la propriété privée.

CONCLUSION

Au sens vulgaire du terme la liberté est l'état de celui qui peut faire tout ce qu'il veut sans aucune contrainte. Mais après analyse on comprend que la véritable liberté repose sur l'action droite et rationnelle c'est-à-dire savoir ce que l'on fait parce que une société où tout le monde ferait ce qu'il veut serait anarchique. C'est de ce soucis d'organisation sociale que l'Etat est mis en place comme entité politique chargée d'encadrer et de réglementer la vie commune et surtout assurer à chaque individu une liberté civile.

Par ailleurs, pour qu'il ait un Etat il faut un peuple (nation), un territoire et une autorité politique indépendante qui lui garantit sa souveraineté. En outre avec le nouveau phénomène de la mondialisation, notamment les mutations politiques, économiques, le développement des NTIC, la libéralisation des marchés, les firmes internationales entre autres. Est-ce qu'on peut toujours parler d'Etat souverain? Face à l'apogée des grandes instances politiques économiques et juridiques internationales comme l'ONU (organisation des nations unies), le FMI (fonds monétaire international), la CPI (cour pénale internationale), la BM (Banque mondiale)...allant même jusqu'à parler aujourd'hui de communauté internationale. Les Etats ne sont plus ainsi assez puissants pour résister à la pression extérieure que représente le phénomène de la mondialisation. Ne sommes-nous pas à l'ère où il faudrait parler de monde-Etat ou de citoyen du monde ?